

Voyager en Suisse de façon autonome – ce qu’il faut savoir.

Les transports publics suisses pour les PMR

Swiss Travel System.



Les personnes à mobilité réduite sont encore trop souvent confrontées à des obstacles dans leur vie quotidienne : un escalier, un site en chantier... et personne en vue pour leur venir en aide. Cela ne peut plus durer. La Suisse s’est saisie de ces défis et y a répondu par de nombreuses mesures visant à permettre au plus grand nombre de se déplacer de façon autonome.

La volonté de permettre à tous de vivre la vie la plus autonome possible est inscrite dans la Loi fédérale sur l’élimination des inégalités frappant les personnes handicapées ainsi que dans l’Ordonnance sur les aménagements visant à assurer l’accès des personnes handicapées aux transports publics. Les lieux accueillant du public doivent être rendus parfaitement accessibles à tous, et cela vaut aussi pour le domaine du transport. L’ensemble des services proposés par les CFF doivent ainsi être graduellement rendus utilisables par tous, sans discriminations.

Grâce à d’importants investissements – réaménagement des quais, nombreux services en gare, développement d’une offre numérique et tarifs réduits pour les personnes accompagnantes – la Suisse avance résolument vers cet objectif. L’offre destinée aux personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou malentendantes couvre l’ensemble de l’expérience de voyage, de la réservation jusqu’au déplacement proprement dit, et même au-delà.

Information et réservation.

Tout voyage commence par un projet. Les CFF proposent aux PMR des services ciblés pour veiller à ce qu’elles puissent préparer leur déplacement en amont et qu’elles bénéficient ainsi de tout le soutien nécessaire. Cela va de la mise à disposition des informations jusqu’aux correspondances et gares sans obstacles. La plupart des lignes de train des CFF sont déjà accessibles, mais l’appli mobile CFF ainsi que les horaires en ligne du site cff.ch indiquent aux passagers quelles sont les correspondances qu’il est possible d’emprunter sans obstacles.

Réservation d’assistance pour la montée et la descente du train.

Pour faciliter la vie des personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite, les CFF proposent une assistance à réserver à l’avance. Ce service permet de s’assurer qu’un personnel qualifié pourra aider le voyageur à monter et descendre du train. Il est disponible dans la plupart des gares d’appui de Suisse (liste à consulter [ici](#)).

Installations sans obstacles.

Les SBB ont déployé des efforts considérables pour éliminer les barrières à la mobilité dans leurs gares et à bord de leurs trains : ascenseurs et rampes d’accès pour fauteuils roulants, systèmes de guidage

tactile/acoustique pour personnes malvoyantes et malentendantes, mais aussi zones dédiées aux fauteuils roulants dans la plupart des trains.

Appli Inclusive CFF.

L'appli Inclusive CFF envoie des notifications visuelles ou acoustiques sur le smartphone des visiteurs de ses gares et trains. Elle permet ainsi aux passagers aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants de voyager de façon plus autonome et plus sûre.

Assistance pendant le voyage.

Le personnel disponible en gare et à bord s'efforce de prêter assistance aux personnes qui en ont besoin et de veiller à ce que leur voyage se déroule de façon aussi confortable et fluide que possible, qu'il s'agisse de trouver sa place, d'obtenir des informations sur les correspondances ou de faire face à une situation imprévue.

Après le voyage.

Mais l'engagement des CFF ne s'arrête pas à la fin du voyage : la compagnie s'efforce constamment de développer et d'améliorer ses services. Elle encourage les voyageurs à mobilité réduite à faire part de leurs impressions et de leur expérience pour veiller à toujours mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

La qualité des services et des installations fait donc du voyage à bord des chemins de fer suisses une expérience à la fois simple et agréable pour les personnes à mobilité réduite. Les CFF apportent ainsi la preuve que l'inclusion et l'accessibilité sont compatibles avec les transports publics.

Il est important de souligner que les investissements des CFF pour des voyages sans obstacles ne bénéficient pas uniquement aux personnes à mobilité réduite, mais aussi aux familles avec enfants en poussette ou aux personnes âgées, par exemple. La facilité d'accès aux gares et aux trains et l'aide apportée par le personnel font des voyages en transports publics en Suisse une expérience agréable pour tous.

Pour en savoir plus sur les voyages pour les PMR : www.cff.ch/voyageurs-avec-un-handicap